

# Rapido 8096dF

509,6 € / MOIS\*

pendant 144 mois, hors assurance facultative

*Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.*

**Financo**

\*Exemple de financement (hors assurance facultative) : Pour l'achat d'une Rapido 8096dF au prix de 83 665 € ou en crédit lié à une vente d'un montant total de 83 665 €, montant du crédit de 53 665 €, après un apport de 30 000 €, en 144 **mensualités de 509,6 €** hors assurance facultative. **Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe : 5.54 %** hors assurance facultative. Taux débiteur fixe : 5.05 %. Perceptions forfaitaires : 1 073,3 €. Coût total du crédit : 19 716,61 €. **Montant total dû par l'emprunteur : 73 381,61 €**. 1ère échéance à 2 mois. Durée effective du crédit : 145 mois. Vous disposez d'un droit de rétractation. Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) - pour un assuré (hors surprimes éventuelles et hors garantie perte d'emploi) : 1,99 % soit un coût mensuel de l'assurance de 53,67 Euros en sus de la mensualité indiquée plus haut et inclus dans l'échéance de remboursement. Le coût total de l'assurance sur toute la durée du prêt s'élève à 7 728,48 Euros. Contrat d'assurance facultative « Mon Assurance de personnes » n°5035 (Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale de travail, Perte d'Emploi) souscrit par FINANCO auprès des sociétés SURAVENIR et SURAVENIR ASSURANCES, entreprises régies par le Code des assurances.

Offre réservée à des crédits d'un montant minimum de 4 000 € et maximum de 200 000 € et dont la durée de remboursement varie de 24 à 156 mois.  
Offre valable du 30/09/2020 au 29/03/2021.

Sous réserve d'acceptation par Financo – Siège social : 335 rue Antoine de Saint Exupéry - 29490 GUIPAVAS. SA à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 58 000 000 Euros - RCS BREST B 338 138 795. Société de courtage d'assurances, n°Orias 07 019 193 (vérifiable sur [www.orias.fr](http://www.orias.fr)).